

DIVISION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS

DIPE/06-349-259 du 10/04/06

**NOTATION ADMINISTRATIVE DES DIRECTEURS-ADJOINTS CHARGES DE
S.E.G.P.A DE COLLEGE - ANNEE 2005/2006**

Références :

Décret n°59-308 du 14 février 1959

Décret n°81-482 du 8 mai 1981

Destinataires : Mmes et MM les Principaux de collège dotés de Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté.

Affaire suivie par : Mme GUISTETTO - Tel : 04 42 91 73 71 - Fax : 04 42 91 70 09

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir procéder à la notation des personnels cités en objet, au titre de l'année scolaire 2005/2006 au moyen de la notice individuelle transmise par courrier séparé.

I - PRINCIPES GENERAUX DE NOTATION

Je vous rappelle que les notes proposées s'établissent selon une cotation de 0 à 20 avec utilisation possible d'une première décimale comportant un chiffre pair.

1-1 PROGRESSION DES NOTES

En vue d'éviter des écarts de note entre fonctionnaires d'égal mérite exerçant dans les quatre départements de l'Académie, il convient d'adopter une progression uniforme soit :

[illegible]

1-2 Par mesure de simplification administrative, les personnels concernés verront la note et l'appréciation proposée par vos soins validée au niveau rectoral, sous réserve du respect des modalités de progression des notes. Bien entendu, ils pourront saisir s'ils jugent opportun la commission consultative paritaire académique.

II - MODALITES PRATIQUES ET CALENDRIER DES OPERATIONS

2-1 Les appréciations et la note pour l'année scolaire 2005/2006 seront portées par le chef d'établissement au cadre 4 (4-1, 4-2, 4-3, 4-4, 4-5) de la notice administrative.

2-2 L'encadré 5 est destiné au fonctionnaire concerné qui doit prendre connaissance de sa notice de notation (5-1) et qui peut, s'il juge opportun formuler des observations.

2-3 Vous devrez me faire parvenir en retour et au plus tard le **JEUDI 20 AVRIL 2006** directement sous le présent timbre, 2 exemplaires de la notice dont l'original.

*Vous aurez préalablement :

- Conservé 1 exemplaire pour l'établissement
- Remis 1 exemplaire à l'intéressé(e)

Je vous remercie de l'attention toute particulière que vous ne manquerez pas de porter à ce dossier.

Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille.

DEPARTEMENT :

DEMANDE DE MUTATION DANS L'EMPLOI DE DIRECTEUR-ADJOINT
CHARGE DE SECTION D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL ADAPTE

(Cocher les cases correspondantes)

NOM (en capitales) M ☐ Mme ☐ Mlle ☐

PRENOMS :

Né (e) :

DATE DE NAISSANCE :

Célibataire ☐ Marié (e) ☐ Divorcé (e) ☐ Veuf (ve) ☐

Charges de famille - Enfants à charge

Profession du Conjoint :

Lieu d'exercice :

S'il est membre de l'enseignement, préciser son grade et sa discipline

-

ADRESSE PERSONNELLE :

N° de Téléphone :

MOTIF DE LA DEMANDE

GRADE ACTUEL (corps d'origine) :

ECHELON :

à compter du :

EMPLOIS OU FONCTIONS

Actuelles :

à compter du :

ETABLISSEMENT D'EXERCICE :

Titres Universitaires Date d'obtention :

Date d'obtention du DDEEAS :

POSTES DEMANDES

logé ou non logé

1.....

2.....

3.....

4.....

5.....

6.....

DERNIERE NOTE ADMINISTRATIVE :

DERNIERE NOTE PEDAGOGIQUE :

Certifié exact

Date :

Signature :

Vu et Vérifié

Le Chef d'établissement

AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT :

Date :

Signature

AVIS DE L'INSPECTEUR DEPARTEMENTAL DE L'EDUCATION NATIONALE :
(Enseignement spécialisé) :

Date :

Signature :

AVIS DE L'INSPECTEUR D'ACADEMIE :

Date :

Signature :